



résiliation abonnement sportif

Par Irinamarion, le 20/07/2009 à 16:49

Bonjour,

Bonjour,

J'ai déménagé de province où j'avais un abonnement pour venir habiter à Paris.
J'ai envoyé une lettre en accusé de réception avec un justificatif de domicile + contrat de travail à Paris.

La salle ne veut pas me rembourser l'abonnement que j'ai souscrit pour deux ans (consommé seulement 6 mois).

La salle me dit de venir terminer mon abonnement sur place, ce qui équivaut à faire 340 km pour aller faire une séance de sport ou de revendre mon abonnement à un tiers de mon choix. (cependant je ne connais personne).

Lors de ma souscription ,j'ai eu une carte du club + un livret de remise en forme mais je n'ai signé aucun contrat et n'ai pas eu de conditions générales de vente.
J'ai alors appelé récemment le club afin de leur demander pourquoi je n'ai pas eu de contrat; le club me répond si, vous en avez un, on vous l'envoi avec les conditions.
Je reçois alors ce jour un contrat daté et avec une fausse signature, ceux ci ont signé à ma place, la signature n'étant pas du tout la mienne.
J'ai eu une facture et j'avais 150 euros de frais d'entrée payés à l'époque qui n'apparaissent pas sur cette facture.

Ai-je un recours?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.

Irina